



**PROVINCE DE QUÉBEC**

**MRC DE KAMOURASKA**

**RÉGIE INTERMUNICIPALE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES  
DU KAMOURASKA-OUEST**

Le 15 septembre 2021

Réunion ordinaire tenue à la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière à 19h30.

Présents :           Monsieur Denis Miville, président  
                  Monsieur Gilles DesRosiers, vice-président  
                  Madame Doris Gagnon  
                  Monsieur Sarto Dubé  
                  Madame Martine Hudon

Est aussi présent : Monsieur Gilles Lizotte, Responsable des opérations  
                          Madame Manon Lévesque, directrice générale

Dans le but d’alléger le texte,  
« Régie intermunicipale des matières résiduelles du Kamouraska-Ouest »  
est appelée ci-après « La Régie ».

**1. OUVERTURE DE LA RENCONTRE ET MOT DE BIENVENUE**

Les membres présents à l’ouverture de la séance à 19 h 30 et formant quorum, la séance est déclarée régulièrement constituée par le président.

**49.09.21           2. LECTURE ET ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Monsieur Gilles Desrosiers et résolu à l’unanimité des membres présents que l’ordre du jour de la réunion du 15 septembre 2021 soit accepté tel que présenté en laissant le point 17. Questions diverses ouvert.

**50.09.21           3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 21 JUILLET 2021**

Il est proposé par Monsieur Sarto Dubé et résolu à l’unanimité des membres présents que le procès-verbal de la réunion du 21 juillet 2021, tenue à la municipalité de Saint-Onésime, soit accepté tel que présenté.

**51.09.21           4. ACCEPTATION DES INCOMPRESSIBLES ET DES COMPTES À PAYER JUILLET-AOÛT**

Il est proposé par Madame Doris Gagnon et résolu à l’unanimité des membres présents que les comptes de juillet-août suivants soient approuvés et que la secrétaire-trésorière soit autorisée à en faire le paiement.

<b>INCOMPRESSIBLES ET COMPTES À PAYER</b> Réunion régulière tenue le 15 septembre 2021		
<b>SALAIRES</b>	<b>PÉRIODE</b>	<b>MONTANTS</b>
Éboueurs	18 juillet au 14 août	5 740,60 \$
Administration	18 juillet au 14 août	1 050,26 \$
<b>Total des salaires</b>		<b>6 790,86 \$</b>
<b>FOURNISSEURS</b>	<b>INCOMPRESSIBLES</b>	<b>MONTANTS</b>
Caisse Desjardins	Frais de juillet	21,40 \$
Caisse Desjardins	Remboursement prêt 336 + intérêt	4 105,47 \$
Geneviève Lizotte	Cellulaire	45,00 \$
Gilles Lizotte	Cellulaire	45,00 \$
Visa Desjardins	Achat mobile, compte commercial	321,00 \$
Pétrole B. Ouellet	Diesel	8 950,62 \$
Garage Conrad Dionne	Graissage 335	92,76 \$

Centre de Service St-Philippe	Entretien 334	348,67 \$
Pneus F.M.	crevaison 335, pneus (récap.) 334	1 160,59 \$
La Salopette et l'Aventurier	Vêtements et bottes Geneviève	424,23 \$
Michelin	achat de pneus 335 et 336	3 914,08 \$
Énergie Sonic	diésel	822,99 \$
Soudure mobile JRA	pare-brise 336	259,38 \$
<b>Total des Incompressibles</b>		<b>20 511,19 \$</b>
	<b>Total des incompressibles</b>	<b>20 511,19 \$</b>
	<b>Total incompressibles et salaires</b>	<b>27 302,05 \$</b>

52.09.21

5. ACCEPTATION DES INCOMPRESSIBLES ET DES COMPTES À PAYER  
AOÛT-SEPTEMBRE

Il est proposé par Monsieur Sarto Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents que les comptes d'août-septembre suivants soient approuvés et que la secrétaire-trésorière soit autorisée à en faire le paiement.

<b>INCOMPRESSIBLES ET COMPTES À PAYER</b> Réunion régulière tenue le 15 septembre 2021		
<b>SALAIRES</b>	<b>PÉRIODE</b>	<b>MONTANTS</b>
Éboueurs	15 août au 4 septembre	4 075,68 \$
Administration	15 août au 4 septembre	1 123,61 \$
<b>Total des salaires</b>		<b>5 199,29 \$</b>
<b>FOURNISSEURS</b>	<b>INCOMPRESSIBLES</b>	<b>MONTANTS</b>
Caisse Desjardins	Frais d'août	16,20 \$
Gilles Lizotte	Cellulaire	45,00 \$
Geneviève Lizotte	Cellulaire	45,00 \$
<b>Total des Incompressibles</b>		<b>106,20 \$</b>
<b>FOURNISSEURS</b>	<b>COMPTES À PAYER</b>	<b>MONTANTS</b>
Pétroles B. Ouellet	Diesel	3 823,59 \$
Garage Conrad Dionne	Entretien 335	152,14 \$
Centre de service St-Philippe	Entretien/réparation 334	61,22 \$
Carrefour du camion RDL	Entretien/réparation 334 et 335	753,86 \$
Mallette	Analyse intégration St-Denis/ facturé à St-Denis	5 921,21 \$
Énergie Sonic	Diesel	188,97 \$
Soudure mobile JRA Inc.	Réparation peinture, ailes 335	1 839,60 \$
Soudure mobile JRA Inc	Réparation peinture, ailes 334	3 201,31 \$
	<b>Total des comptes à payer</b>	<b>15 941,90 \$</b>
	<b>Grand total</b>	<b>21 247,39 \$</b>

53.09.21

6. SUIVI DES PLAINTES / MONSIEUR GILLES LIZOTTE

Monsieur Lizotte nous informe qu'il n'y a pas de plaintes de la part des citoyens. Monsieur Lizotte nous avise des changements des horaires de cueillettes pour la collecte de la récupération en lien avec la fermeture du centre de transbordement de Saint-Pascal prévu pour le 31 décembre 2021. M. Lizotte nous fera le calendrier de collecte pour le mois de janvier.

Monsieur Lizotte nous informe que le Restaurant Cap Martin jette des chaudières d'huile usée dans le conteneur à vidange. La conseillère de la Municipalité de Ste-Anne, Madame Martine Hudon, avisera son administration et un suivi sera fait. Monsieur Lizotte nous fait part d'une problématique dans la rue Chapais à Saint-Onésime, il s'agit d'une rue sans virée, le camion doit y entrer à reculons sur une longue distance. Monsieur Denis Miville, président, ira vérifier la situation et un suivi sera fait.

Monsieur Lizotte demande à Monsieur Sarto Dubé, conseiller de Saint-Pacôme, s'il y a des développements dans la problématique de virée au bout de la rue Saint-Alphonse. Monsieur Dubé se renseignera auprès de son administration municipale.

54.09.21

7. DÉPÔT DES RAPPORTS BUDGÉTAIRES (AOÛT ET SEPTEMBRE)

Il est proposé par Monsieur Gilles Desrosiers et résolu à l'unanimité des membres présents que le rapport budgétaire des mois d'août et septembre soient acceptés tel que présentés.

55.09.21 8. CONTRAT D'EMBAUCHE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE TRÉSORIÈRE, MADAME MANON LÉVESQUE

Il est proposé par Madame Martine Hudon et résolu à l'unanimité des membres présents que soit signé un contrat de travail entre Madame Manon Lévesque et la Régie et que le président, Monsieur Denis Miville, soit autorisé à signer pour et au nom de la Régie.

56.09.21 9. AUGMENTATION DES CUEILLETES DES BACS BRUN POUR L'ANNÉE 2022

Attendu que lors de la rencontre du mois de juillet 2021, Madame Marilyne Lévesque a proposé aux administrateurs de continuer la cueillette des bacs brun aux deux semaines pendant la période hivernale;

Attendu que Madame Martine Hudon a déjà apporté ce point lors d'une réunion antérieure suite à des manifestations d'intérêt de la part de citoyens et dans le but de combler des jours de travail rémunérés non travaillés par les éboueurs;

Attendu que l'article 8.2 du règlement relatif à la collecte des matières résiduelles se lit comme suit :

8.2 *Horaire de collecte — Matières organiques*  
*La collecte a lieu toutes les deux semaines, sauf du 1er décembre au 31 mars, où elle a lieu aux quatre semaines. Des collectes supplémentaires pour les ICI peuvent être autorisées par la municipalité.*

Pour toutes ces raisons, le vote est demandé par Madame Martine Hudon :

Pour que le service de collecte des bacs brun soit effectuée aux deux semaines à l'année :

Madame Martine Hudon

Pour que le service de collecte des bacs brun soit effectuée selon le règlement :

Madame Doris Gagnon  
Monsieur Sarto Dubé  
Monsieur Gilles Desrosiers

10. RENCONTRE AVEC LES MAIRES DE LA RÉGIE / PROTOCOLE D'ENTENTE

Monsieur Denis Miville, président, nous informe que le maire de la Municipalité Ste-Anne, Monsieur Rosaire Ouellet, demande que la rencontre soit remise après la période électorale.

57.09.21 11. ADOPTION DU BUDGET 2022

Attendu que le Conseil d'administration doit préparer et adopter le budget de l'année financière 2022 et y prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent;

Il est proposé par Monsieur Sarto Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents que le budget 2022 soit adopté au montant de 425 444,00 \$ tel que détaillé :

<b>RÉGIE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DU KAMOURASKA OUEST BUDGET 2022</b>	
<b>Administration</b>	
Salaires & cotisations de l'employeur	25 000,00 \$
Frais Banque	400,00 \$
Assurances	6 000,00 \$
Téléphone & Internet	660,00 \$
Poste	300,00 \$
Vérification comptable	4 000,00 \$
Administration & Informatique	1 800,00 \$
ADMQ	1 500,00 \$
Fournitures de bureau	800,00 \$
<b>Total Administration</b>	<b>40 460,00 \$</b>

<b>Matières Résiduelles</b>	
Salaires & cotisations de l'employeur	120 000,00 \$
Sous-traitance salaire	6 000,00 \$
Contrat (Cueillettes)	10 000,00 \$
Immatriculation	5 500,00 \$
Frais déplacement	600,00 \$
Téléphonie	1 200,00 \$
Carburants & Urée	85 000,00 \$
Pièces & accessoires	1 500,00 \$
Vêtements & fournitures	1 500,00 \$
Entretien des camions	45 000,00 \$
Bris divers	3 000,00 \$
Location d'un bâtiment	9 840,00 \$
<b>Total Matières résiduelles</b>	<b>289 140,00 \$</b>
Intérêt sur dette à long terme	11 144,00 \$
Remboursement de la dette à long terme	84 700,00 \$
<b>Total intérêts et remboursements de dette à long terme</b>	<b>95 844,00 \$</b>
<b>Total charges</b>	<b>425 444,00 \$</b>

Municipalité	Populations 2021	RFU 2021	Tonnages 2020	Répartition : 33.33 % de la RFU, populations et Tonnages	Quotes-Parts 2022
Ste-Anne-de-la-Pocatière	1591	160 858 400 \$	720.12	30.56 %	130 009 \$
St-Onésime d'Ixworth	521	41 650 552 \$	198.27	8.77 %	37 294 \$
St-Gabriel Lalemant	690	41 758 016 \$	225.84	10.23 %	43 517 \$
St-Pacôme	1558	119 620 872 \$	648.74	26.70 %	113 603 \$
Rivière-Ouelle	956	160 040 252 \$	526.67	23.74 %	101 021 \$
Totaux	5316	523 928 692 \$	2 319.64	100 %	425 444.00 \$

**58.09.21 12. INDEXATION DES SALAIRES POUR 2022**

Il est proposé par Monsieur Gilles Desrosiers et résolu à l'unanimité des membres présents que l'indexation annuelle des salaires pour 2022 soit de 2,5%, effectif à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

**59.09.21 13. NOMINATION AUPRÈS DE DESJARDINS ENTREPRISES POUR L'OBTENTION D'UNE CARTE DE DÉBIT POUR LES DÉPÔT**

Il est proposé par Monsieur Sarto Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents que la directrice générale, Madame Manon Lévesque, soit autorisée à demander une carte de débit Entreprises auprès de Desjardins Entreprises. Cette carte servira seulement à faire les dépôts lorsque nécessaire

**60.09.21 14. NOMINATION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE REPRÉSENTANTE AUTORISÉE AUPRÈS DE CLICSÉQR**

Il est proposé par Madame Martine Hudon et résolu à l'unanimité des membres présents que Madame Manon Lévesque, directrice générale, soit nommée comme représentante autorisée de la Régie intermunicipale des Matières résiduelles du Kamouraska ouest auprès de ClicSéqr. Cette résolution est effective à compter de ce jour.

**61.09.21 15. NOMINATION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE RESPONSABLE DES SERVICES ÉLECTRONIQUES POUR CLICSÉQR**

Il est proposé par Madame Doris Gagnon et résolu à l'unanimité des membres présents que Madame Manon Lévesque, directrice générale, soit nommée à titre de personne responsable des services électroniques de la Régie intermunicipale des Matières résiduelles du Kamouraska ouest. Cette résolution est effective à compter

de ce jour.

**62.09.21 16. NOMINATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DE L'ACCÈS A L'INFORMATION**

Il est proposé par Monsieur Gilles Desrosiers et résolu à l'unanimité des membres présents que soit nommée Madame Manon Lévesque, directrice générale, à titre de personne responsable de la protection des renseignements personnels et de l'Accès à l'information de la Régie intermunicipale des Matières résiduelles du Kamouraska ouest.

**17. QUESTIONS DIVERSES**

**18. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RENCONTRE**

La prochaine rencontre aura lieu à la municipalité de Saint-Pacôme le 20 octobre 2021 à 19 h 30.

**63.09.21 19. FERMETURE DE LA RENCONTRE**

Il est proposé par Monsieur Gilles Desrosiers et résolu à l'unanimité des membres présents que la rencontre soit close. Il est 20 h 35.

Je, Denis Miville, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 [2] du Code municipal.

\_\_\_\_\_  
Denis Miville, président

\_\_\_\_\_  
Manon Lévesque, secrétaire-trésorière